



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 3 MARS 2016

L'an deux mil seize, le trois du mois de mars, à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOURRIER, Maire.

Présents : MM. DESPORTES Philippe, LEMERCIER Florence, MACQUET Laurent, MOREAU Pierre, NOILOU Jean-Claude, PREZELIN Laëtitia, SANTENAC Rachel, SIMON Alain.

Absents excusés : MM. AMIOT Catherine, BIDAULT Bénédicte, PIFFARD Valérie.

Pouvoir : Mme AMIOT Catherine à M. BOURRIER Alain
Mme BIDAULT Bénédicte à Mme SANTENAC Rachel

Secrétaire de séance : M. NOILOU Jean-Claude

Convocation du 23/02/2016

ORDRE DU JOUR

- 1) **Subventions 2016**
- 2) **Dossiers demande subventions**
 - DETR
 - M. le Député
 - Mme la Sénatrice
- 3) **Remboursement de frais administratifs**
- 4) **CCHA – Groupement de commande Voirie –**
- 5) **Rapport des Commissions**
- 6) **Informations – Questions diverses**

1 – SUBVENTIONS 2016

Délibération n°2016030301

M. le Maire présente les demandes de subventions pour 2016, à savoir :

BENEFICIAIRE	VOTE
Coopérative scolaire Ecole Kirikou	300.00
Association des parents d'élèves	400.00
Brissarthe Animation feu d'artifice	2 000.00
Brissarthe Bouquine	700.00
Association Peace and Love Brissarthe	250.00
Ablette morannaise brissartheoise	250.00
Ass. Amicale des Retraités	100.00
Collège St François Châteauneuf	0.00
Collège Jacques Prévert Châteauneuf	220.00
Association Jumelage Le Lien	200.00
Association Groupement Donneurs de Sang	350.00
A.D.M.R. Pays de Châteauneuf	0.00
CFA Maine et Loire CMA	20.00
Chambre des Métiers & Artisanat de M et L	0.00

Maison Familiale Rurale Segré	30.00
Lycée Edmond Michelet	30.00
Maison Familiale Rurale Champigné	30.00
Maison Familiale Rurale de La Meignanne	0.00
Ass tradi chasse nature	100.00
Ecole St Joseph Châteauneuf (10 élèves)	0.00
TOTAL	4 980.00

Mme Lemercier ne participe pas au vote pour Brissarthe Animation puisqu'elle a un intérêt avec cette association.

Après délibération, le Conseil municipal, vote à l'unanimité, le tableau ci-dessus des subventions pour 2016 sauf pour Brissarthe Animation à 5 voix « Pour », 4 voix « Contre », 1 Abstention.

2 - DOSSIERS DEMANDES DE SUBVENTIONS

2.1 Subvention D.E.T.R.

Délibération n°2016030302

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etat est susceptible d'accorder des subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, il propose un dossier, à savoir :

- Sécurisation de l'entrée du bourg

Il informe également que les dossiers de demandes de subvention doivent être déposés au plus tard le 14 mars 2016.

Le Conseil Municipal,

Décide de déposer le dossier de demande de subvention et propose le plan de financement suivant :

Organisme ou Collectivité	Montant de la dépense	Taux d'aide	Montant de la participation	Année de programmation
D.E.T.R.	18 300.00	45 %	8 235.00	2016
Commune	18 300.00	55 %	10 065.00	2016

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- le plan de financement ci-dessus
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour effectuer les démarches et signer les documents nécessaires relatifs à ce sujet

Délibération n°2016030303

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etat est susceptible d'accorder des subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, il propose un dossier, à savoir :

- Création d'un mini-stade

Il informe également que les dossiers de demandes de subvention doivent être déposés au plus tard le 14 mars 2016.

Le Conseil Municipal,

Décide de déposer le dossier de demande de subvention et propose le plan de financement suivant :

Organisme ou Collectivité	Montant de la dépense	Taux d'aide	Montant de la participation	Année de programmation
D.E.T.R.	46 168.00	35 %	16 158.80	2016 /2017
Commune	46 168.00	65 %	30 009.20	2016 / 2017

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- le plan de financement ci-dessus
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour effectuer les démarches et signer les documents nécessaires relatifs à ce sujet

2.2 Casette parlementaire M. Luc BELOT – Député –

Délibération n°2016030304

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'achat d'un tableau numérique pour l'école Kirikou. Le devis estimatif s'élève à 2 400.00 € HT

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Charge M. le Maire ou son représentant de solliciter des subventions auprès de M. le Député Luc Belot.

2.3 Casette parlementaire Mme Catherine DEROCHE – Sénatrice –

Délibération n°2016030305

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'ameublement de la salle de lecture annexe à la bibliothèque. Les devis estimatifs s'élèvent à 7 000.00€ HT

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Charge M. le Maire ou son représentant de solliciter des subventions auprès de Mme la Sénatrice Catherine Deroche.

2.4 Amendes de police – Conseil Départemental

Délibération n°2016030306

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de sécurisation de l'entrée du bourg, il informe qu'en complément de la subvention DETR nous pouvons également bénéficier des amendes de police du Conseil Départemental. Il rappelle que les travaux s'élève à 18 300,00 € HT.

Le Conseil municipal,

Décide de déposer le dossier de demande de subvention et propose le plan de financement suivant :

Organisme ou Collectivité	Montant de la dépense	Taux d'aide	Montant de la participation	Année de programmation
Amendes de police	18 300.00	20 %	3 660.00	2016
Commune	18 300.00	80 %	14 640.00	2016

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- le plan de financement ci-dessus
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour effectuer les démarches et signer les documents nécessaires relatifs à ce sujet

3 - REMBOURSEMENT DE FRAIS ADMINISTRATIFS

Délibération n°2016030307

Vu la délibération en date du 7 mai 2015

Vu la délibération en date du 5 novembre 2015

Vu la délibération en date du 3 décembre 2015

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé lors de la réunion du 28 septembre 2015 du Groupe de Travail Rue Rémi Oriot de rembourser les frais administratifs des 2 riverains concernés.

M. le Maire propose un forfait de 90 € pour chaque riverain.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Décide de rembourser les frais administratifs des riverains concernés
- Charge M. le Maire ou son représentant d'effectuer les démarches nécessaires

4 – CCHA – GROUPEMENT DE COMMANDE VOIRIE –

Délibération n°2016030308

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs communes ont souhaité constituer un groupement de commandes avec la Communauté de Communes pour la réalisation des travaux d'entretien de leur voirie communale.

Monsieur le Maire, présente le projet de convention constitutive du groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Haut-Anjou et les communes membres volontaires (Brissarthe, Champigné, Cherré, Contigné, Juvardail, Marigné, Querré et Sœurdres) ainsi que son annexe financière, dont le coordonnateur serait la Communauté de Communes du Haut-Anjou.

Collectivité	Montant des participations	
	Fonctionnement (TTC)	Investissement (TTC)
BRISSARTHE	Fauchage, élagage	2 057 €
	Emplois partiels	5 500 €
CHAMPIGNÉ	Emplois partiels	10 092 €
	Curage	3 880 €

CHERRÉ	Elagage	1 226 €	
CONTIGNÉ	Elagage	770 €	
	Emplois partiels	2 270 €	
JUVARDEIL	Fauchage, élagage	2 070 €	
	Emplois partiels	6 938 €	
MARIGNÉ	Fauchage, élagage	1 985 €	
QUERRÉ	Restructuration		3 850 €
SŒURDRES	Emplois partiels	5 234 €	
Communauté de Communes du Haut- Anjou	Fauchage, élagage	42 848 €	178 897 €
	Emplois partiels	67 438 €	
	Curage	32 727 €	
TOTAL :		185 035 €	182 747 €

Vu l'alinéa 2 de l'article 8 du code des marchés publics ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

- Approuve les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes, constitué des communes de Brissarthe, Champigné, Cherré, Contigné, Juvardeil, Marigné, Querré, Sœurdres et de la Communauté de Communes du Haut-Anjou, pour l'entretien de la voirie communale et intercommunale.

- Désigne la Communauté de Communes du Haut-Anjou représentée par sa Présidente, comme coordonnateur du groupement de commandes qui sera chargé de lancer la procédure d'appel d'offres selon la procédure adaptée ;

- La commission d'appel d'offres du groupement sera celle du coordonnateur ;

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement et ses annexes ;

- Autorise Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Anjou ou son représentant à signer les marchés publics correspondants au nom de l'ensemble des membres du groupement ;

- Les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'année 2016 aux articles 657351 et 21752 du budget général de la Commune pour le montant indiqué dans l'annexe financière ;

- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, pour signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

5 – RAPPORT DES COMMISSIONS

Com Finances → M. Moreau

Com Finances le 19/03 à 9 h 00 et le 29/03 avec Mme la Trésorière à 14 h 00

Com Urbanisme-Patrimoine Bâti → M. Moreau

Point sur l'avancée des différents travaux : Extension de la bibliothèque : reste plafond et électricité terminés vers le 11/03 restera l'ameublement à voir – Hangar : atelier communal en cours.

Com. Voirie → M. Bourrier

Etude sécurisation entrée du bourg avec l'ATD du Lion M. Fourreau Loïc – Projet création de trottoir route de Chemiré (de l'école à la dernière maison sur la gauche) – Renforcement électrique par le SIEMML allée des Gandonnières et Chemin de la Réauté – Projet création de caniveaux Rue des Loges et Maison St Jean - Visite sur place avec la Commission le 09/04 dans le village et la campagne pour voir les différents problèmes et demandes diverses

Com Culture – Tourisme → Mme Prézélin

Projet Fête de la musique le 18/06/2016 avec 2 groupes. Le 05/03 : Printemps des Poètes avec la Bibliothèque à 11 h 00

Com Communication → Mme Santenac

« Le Courrier de Brissarthe » distribution début avril.

Com. Affaires Scolaires → Mme Lemercier

Conseil d'école le 11/03 à 19 h 00

SIEMML → M. Moreau

Vote du nouveau bureau : 53 représentants

CCHA → M. Bourrier

CR de l'AG du 26/02 – 03/05 : Réunion pour tous les conseils municipaux sur l'étude élaborée par M. Aubelle - 15/06 : décision sur communes nouvelles à 10 –

SPB → M. Bourrier

AG le 19/03 – Fondation du Patrimoine a élaboré l'affiche et le flyer de souscription pour les mécènes.

Correspondant Défense → M. Noilou

Compte-rendu sur le séminaire du correspondant Défense

6 – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les appels téléphoniques frauduleux
- prochain Conseil Municipal le **Jeudi 7 avril 2016 à 20 h 30**

Sans autre question, la séance est levée à 22 h 05.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

BOURRIER Alain – Maire		LEMERCIER Florence	
MOREAU Pierre – Adjoint au Maire		MACQUET Laurent	
SIMON Alain – Adjoint au Maire		NOILOU Jean- Claude	
AMIOT Catherine – Adjointe au Maire	Pouvoir à M. Bourrier	PIFFARD Valérie	Absente excusée
BIDAULT Bénédicte	Pouvoir à Mme Santenac	PREZELIN Laëtitia	
DESSPORTES Philippe		SANTENAC Rachel	